



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de PICARDIE

Mise à jour : novembre 2012

Service Gestion de la Connaissance et Garant Environnemental  
Unité Garant Environnemental

**Pièces constitutives du dossier de demande  
DE PARTICIPATION AU DEBAT SUR L'ENVIRONNEMENT  
DANS LE CADRE D'INSTANCES CONSULTATIVES**

**Dossier de demande déposé par une  
ASSOCIATION AGREEE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le dossier de demande comporte :

1. l'indication du cadre national, régional ou départemental pour lequel la demande est formulée
2. une note présentant les travaux, recherches et activités opérationnelles de l'association, de nature à attester de son expérience et de ses savoirs dans le ou les domaines suivants :
  - la protection
    - x de la nature
    - x de l'eau
    - x de l'air
    - x des sols
    - x des sites et paysages
  - la gestion de la faune sauvage
  - l'amélioration du cadre de vie
  - l'urbanisme
  - la lutte contre les pollutions et nuisances
3. un document mentionnant l'identité et la part de chaque financeur, personne morale ou personne physique, dont proviennent plus de 5% des ressources de l'association. Ce document est établi pour chacun des deux exercices précédant la demande en précisant l'objet de chaque financement.
4. une déclaration de chacun des membres de l'organe dirigeant de l'association indiquant les fonctions qu'il exerce à titre professionnel ainsi que les mandats électifs publics et privés dont il est titulaire à la date de la demande

**Dossier de demande déposé par une  
FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE  
AGREEE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le dossier de demande comporte :

1. l'indication du cadre national, régional ou départemental pour lequel la demande est formulée
2. une copie des statuts
3. la date du décret de reconnaissance d'utilité publique de la fondation ainsi que sa date de publication au journal officiel

**Dossier de demande déposé par une  
FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE  
AGREEE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (suite)**

4. l'adresse du siège de la fondation et son adresse postale si elle est différente
5. les nom, profession, domicile et nationalité de chaque membre de l'organe dirigeant la fondation
6. l'indication, pour les 12 mois précédant la demande, des dates de réunion de cet organe ainsi que les copie des comptes rendus de ces réunions
7. une déclaration de chacun des membres de l'organe dirigeant de la fondation indiquant les fonctions qu'il exerce à titre professionnel ainsi que les mandats électifs publics et privés dont il est titulaire
8. l'indication du cadre national, régional ou départemental pour lequel la demande est formulée
9. une copie des statuts
10. la date du décret de reconnaissance d'utilité publique de la fondation ainsi que sa date de publication au journal officiel
11. l'adresse du siège de la fondation et son adresse postale si elle est différente
12. les nom, profession, domicile et nationalité de chaque membre de l'organe dirigeant la fondation
13. l'indication, pour les 12 mois précédant la demande, des dates de réunion de cet organe ainsi que les copie des comptes rendus de ces réunions
14. une déclaration de chacun des membres de l'organe dirigeant de la fondation indiquant les fonctions qu'il exerce à titre professionnel ainsi que les mandats électifs publics et privés dont il est titulaire
15. une note présentant les travaux, recherches et activités opérationnelles de la fondation, le champ géographique dans lequel elle intervient ainsi que tout autre élément de nature à établir qu'elle justifie d'une expérience et de savoirs reconnus dans le ou les domaines suivants :
  - la protection
    - x de la nature
    - x de l'eau
    - x de l'air
    - x des sols
    - x des sites et paysages
  - la gestion de la faune sauvage
  - l'amélioration du cadre de vie
  - l'urbanisme
  - la lutte contre les pollutions et nuisances

Ce dossier comporte également, pour l'exercice précédant la date de dépôt de la demande :

1. le nombre de donateurs
2. le rapport d'activité et les comptes de résultat et de bilan ainsi que leurs annexes. Le détail et la provenance des ressources financières de la fondation doivent y figurer
3. Un document mentionnant l'identité et la part de chaque financeur, personne morale ou personne physique, dont proviennent plus de 5% des ressources de la fondation. Ce document est établi pour chacun des deux exercices précédant la demande en précisant l'objet de chaque financement.



